

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2019

MODERNISATION DE LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE - (N° 1978)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC27

présenté par
M. Garcia, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 34, après la première occurrence du mot :

« groupage »,

insérer les mots :

« de presse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.